



Notre devise :
La solidarité et le travail de chacun au profit de tous
 Charles HEBRARD

L'OFFICIER MARINIER

Nov. - Déc. 2006 - n° 295
 61^{ème} Année



PÉRIODIQUE DE LA FÉDÉRATION NATIONALE DES OFFICIERS MARINIERS EN RETRAITE ET VEUVES (F.N.O.M.)

Sommaire

Dans quelques mois...	1
Pensions cristallisées	1
Essais nucléaires	1
Congrès à SEVRIER	2 et 3
Tribune libre	2
Informations sociales et administratives	4 à 6 - 8 - 9
Informations générales	7
Bureau National	10
COMAC	10
Nécrologie	10
Vie des associations	10 - 11
Souvenirs... Souvenirs...	12

Dans quelques mois...

Dans quelques mois, deux échéances majeures vont avoir lieu : les élections présidentielles et législatives. Il faudrait être aveugle et sourd pour ne pas le savoir...

La FNOM, comme à son habitude, sera sur le pont. Des actions communes sont envisagées avec les associations soeurs de sous-officiers.

Déjà, avec nos partenaires du pôle des retraités, nous intervenons auprès des groupes parlementaires. Les inquiétudes nous concernant ne manquent pas, et c'est avec détermination que nous allons interroger les candidats à l'élection présidentielle :

- sur le budget de la défense,
- sur le pouvoir d'achat,

- sur les maladies professionnelles (amiante, polypose de la vessie, conséquences des essais nucléaires, etc...),
- sur les pensions de retraite,
- sur les pensions de réversion les plus basses,
- sur la dépendance, etc...

Notre société est en pleine mutation et il ne faudrait pas que nos valeurs fondamentales disparaissent au fil des prochaines décennies. L'individualisme prime et l'engagement dans le monde associatif ne fait plus recette. Pourtant il faut se mobiliser, se serrer les coudes. Nous sommes une démocratie, un Etat de droit, plus que jamais il faut le dire.

Michel LACHAUD

Essais nucléaires

Au cours de son audience, le 7 juin 2005, le tribunal des pensions de Tours avait pour la première fois en France, accordé à un vétérans une pension militaire d'invalidité de 70 %, reconnaissant le lien avec le service.

Le ministère de la défense ayant fait appel, le tribunal régional des pensions d'Orléans vient, le 15 septembre dernier, de surseoir à statuer et ordonne une expertise médicale. Une nouvelle audience est fixée au 2 mars 2007.

C'est un demi-échec ou une demi-victoire suivant l'interprétation que l'on en fait. Car, faute de preuves directes, l'on peut établir un lien de causalité entre l'irradiation et la maladie, à partir d'un faisceau de présomptions. L'échéance est retardée, mais malgré tous les obstacles, la vérité finira par apparaître.

Le BUREAU NATIONAL

Pensions cristallisées

Elles sont sous les feux de la rampe avec la sortie du film « Les indigènes ».

Le groupe de travail « Pensions militaires d'invalidité - Maladies professionnelles » du Conseil Permanent des Retraités Militaires, piloté par monsieur Georges Gabrielli (Président de la FNOM à l'époque) demandait lors de la réunion du 29 mai 2000, je cite : « **L'amélioration des pensions militaires d'invalidité cristallisées** ».

Nos anciens combattants n'étaient pas oubliés par tout le monde...

La RÉDACTION



www.netmarine.net

Photo DR